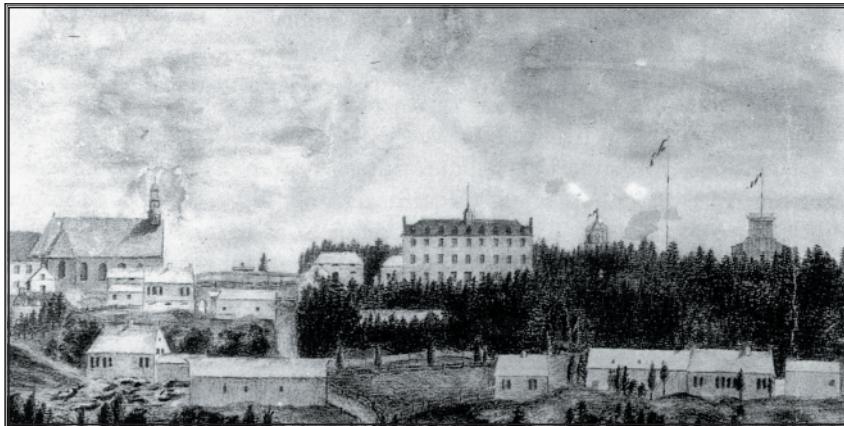


Les débuts de la poste à Sainte-Anne-de-la-Pocatière

par Cimon Morin, FSRPC



Vue de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1840. Lithographie d'Épiphanie Lapointe [Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Morisset, E6, S8, P5083-C1]

La ville de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est située à 74 milles au nord-est de Québec dans la région administrative du Bas Saint-Laurent. Érigée en municipalité en 1845 sous ce nom, la ville est maintenant connue comme La Pocatière.

Les premiers bureaux de poste de la région du Bas Saint-Laurent, Rivière Ouelle et Kamouraska furent ouverts en 1816. Il faut attendre jusqu'en 1831 avant que survienne une augmentation substantielle du nombre de bureaux sur la route Québec-Halifax.

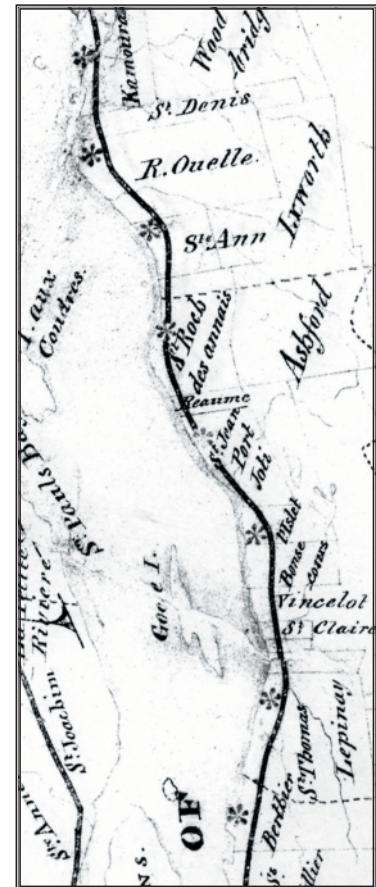
À la fin des années 1820, le curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et fondateur du Collège de la Pocatière, Charles-François Pinchaud (1782-1838), écrit à Thomas Allen Stayner, député-maître-général de la poste, afin d'établir un bureau de poste dans sa paroisse. Stayner l'informe qu'il a déjà ouvert un bureau à Saint-Roch-des-Aulnais, en 1827, et que ce bureau n'est distant que de cinq

milles de Sainte-Anne, mais qu'il établira volontiers un bureau à cet endroit et prie M.

Pinchaud de recommander une personne pour agir comme maître de poste. Il ne semble pas y avoir eu de suivi immédiat à cette demande. Toutefois, le bureau de poste de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ouvre conjointement avec celui de Saint-André (maintenant Saint-André de Kamouraska), Rivière-du-Loup, Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski le 6 mai 1831.

Rémi Pelletier

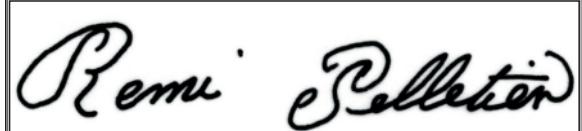
Le premier maître de poste, Rémi Pelletier, reçut son mandat directement de Stayner. Nommé dès l'ouverture du bureau, le 6 mai 1831, il demeura en poste jusqu'au 5 octobre 1832. Il tenait la profession d'aubergiste dans le village et son commerce était situé sur la route principale de Sainte-Anne. Marié et catholique, ce dernier ne semble pas avoir eu de descendance. C'est probablement à cet endroit que les résidents laissaient le courrier qui devait être transporté au bureau avoisinant de Rivière Ouelle ou de Saint-Roch-



Localisation du bureau de poste et route postale menant à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Ste Ann en anglais) en 1847. [Source : BAC, Map of Upper and Lower Canada ... exhibiting : Post Towns & Mail Routes, 1847. NMC 11742]

Les débuts de la poste à Ste-Anne-de-la-Pocatière..

des-Aulnais avant que le bureau de poste soit établi.



Signature du maître de poste Rémi Pelletier en date du 17 septembre 1826. [Source : BAC, RG1, L3L, Vol. 32, p. 16401]

Nous n'avons pu retracer de correspondance soulignant le travail de Rémi Pelletier au cours des 17 mois qu'il opéra le bureau.

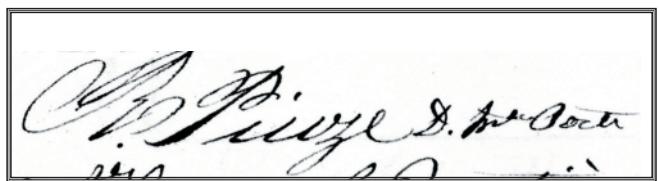
Jean Rémi Piuze

Maître Rémi Piuze remplaça Pelletier dans sa tâche de maître de poste. Il entra en fonction le 6 octobre 1832 et demeurera en poste jusqu'au printemps 1846. Il était né à Rivière-Ouelle, le 18 septembre 1787. Ce dernier exerçait



Maître Rémi Piuze. [Source : Photographie provenant des Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, La Pocatière]

la profession de notaire depuis le 28 septembre 1808 . Il pratiquera à Sainte-Anne jusqu'en 1867. Il avait marié Geneviève Couturier dans cette même paroisse, le 25 novembre 1811, et

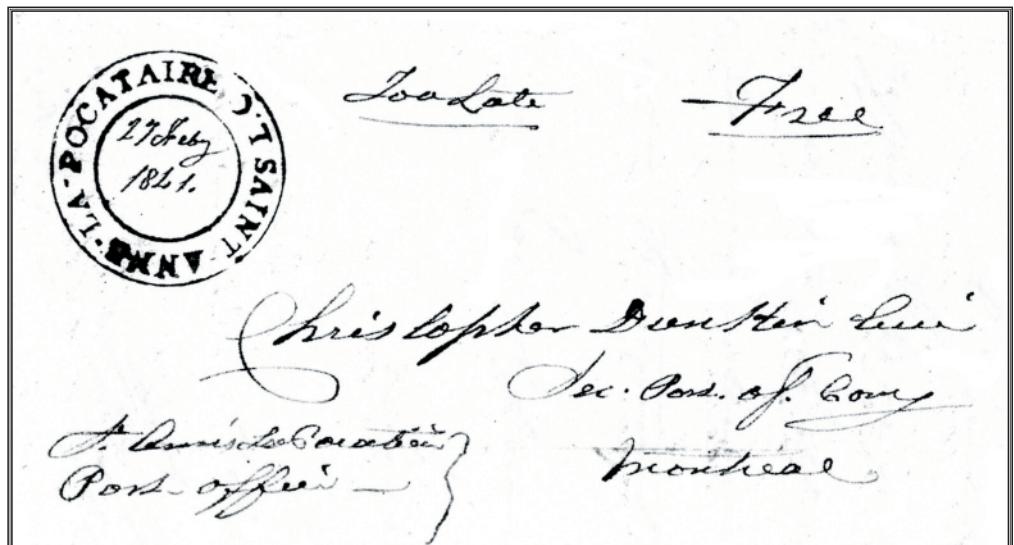


*Signature du maître de poste Rémi Piuze en date du 25 février 1841.
[Source : BAC, RG4, B52, volume 4]*

nos recherches indiquent qu'il a eu trois enfants.

Maître Piuze était le fils de Liveright Piuze (son vrai nom à la naissance était Traugott Leberecht Behzer), bien connu dans la région comme chirurgien et apothicaire. Ce dernier était né le 5 février 1754, à Varsovie, en Pologne, et il était venu s'établir au Québec en 1781. Le 4 novembre 1786, il avait épousé Marie-Anne Aubut à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ils eurent 14 enfants. Liveright Piuze est décédé le 22 avril 1813, à Rivière-Ouelle.

Maître Piuze avait été chaudement recommandé comme maître de poste par l'abbé Charles-François Painchaud, fondateur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Dès 1827 et avec l'abbé Painchaud, il fait partie du Comité pour la bâtie du collège.



Utilisation de la franchise postale par le maître de poste Rémi Piuze en date du 27 février 1841. [Source : BAC, RG4, B52, volume 4]

Les débuts de la poste à Ste-Anne-de-la-Pocatière..

(Pour le Journal de Québec.)

Mr. le rédacteur,

Au moment où on parle de modifier les arrangements postaux, d'en améliorer la condition, ne pourrai-je pas dire ma pensée sur ces sujet pour ce qui regardera paroisse du moins. Je suis de Sainte-Anne de la Pocatière, où le bureau de poste est à l'extrémité supérieure de la paroisse. Plus d'une fois nous avons demandé à M. Stayner de transporter ce bureau de ce lieu isolé au centre de la paroisse et au centre des affaires; mais la chose reste encore à faire aujourd'hui. Nous avons demandé que la malle passât par un chemin plus beau de beaucoup que celui par où elle passe, et cela pour qu'elle pût s'arrêter au centre. On nous a répondu que c'était chose impossible, vu qu'on demandait à allonger le chemin et par là à retarder la malle d'Halifax. Mais la différence est en tout de sept à huit arpens plus que compensée par la beauté du chemin proposé; mais la malle d'Halifax, étant toujours une malle extra, il est absurde de dire qu'accorder une amélioration si équitable, si demandée, serait retarder la malle d'Halifax.

M. Stayner envoya enfin un commissaire sur les lieux qui fit semblant d'examiner les choses, qui prit des impressions là où il ne devait pas en prendre; et rien encore n'a été fait pour satisfaire à la juste demande des habitants de Sainte-Anne. Encore si nous n'avions que ces souffrances que, en dernier ressort la presse nous permet de dire au public; mais le mal se trouve dans le personnel postal lui-même. Nous avons encore à nous plaindre de la rusticité, de l'impolitesse et de la mauvaise obligeance de notre maître de poste M. Rémi Piuze, que M. Stayner veut absolument que nous gardions. Si vous saviez, Mr. le rédacteur, ce que cet homme rustre nous fait souffrir chaque fois que nous sommes forcés de transiger avec lui; si vous saviez comme, par ses instincts brutaux, il fait dommage à la circulation de votre feuille et des autres journaux, peut-être nous aideriez-vous à demander un changement en ce point du moins. J'espère que M. le maître général des postes se rendra enfin à l'évidence, et qu'il fera justice à Sainte-Anne de la Pocatière.

UN HABITANT DE STE. ANNE.

Plainte d' « Un habitant de Ste. Anne » au sujet du maître de poste Rémi Piuze. [Source : Le Journal de Québec, 3 septembre 1844, page 3]

Les années de Rémi Piuze comme maître de poste semblent tumultueuses. Ce dernier habite à l'extrémité supérieure du village; le bureau de poste se trouve ainsi éloigné du centre de la paroisse et des commerces. Une première communication, celle du curé Mailloux de Ste-Anne, est adressée aux commissaires nommés pour faire une enquête sur la poste en 1840. Il stipule que ce bureau « ne rencontre nullement l'intérêt général, vu qu'il est situé à l'une des extrémités de la paroisse, isolé de tout centre d'affaires... qu'il y a un collège qui sup-

pose un ensemble de correspondances considérables et presque journalier... qu'il y a un vicaire général du diocèse en relation fréquente et obligée avec les pasteurs et autres personnes des paroisses avoisinantes sur une ligne de quarante et quelques lieues. Il y a des marchands et autres hommes d'affaires, tous placés aux environs de l'église du lieu, comme c'est l'ordinaire. Entre le bureau actuel de la poste et les résidences de tous ces intéressés, il y a une lieue et plus».

Avis Public.

LE DR. MARQUIS informe ses amis et toutes personnes qui pourraient avoir à correspondre avec lui, qu'il ne recevra aucune lettre non affranchie, par le Bureau de Poste de STE. ANNE LA POCATIERE, tenu par Maître REMI PIUZE.—Elles devront lui être adressées au Bureau de la Poste de la Rivière Ouelle.

Il n'y a que les lettres payées qui pourront faire exception à cet avis.

Ste. Anne de la Pocatière,
13 août 1844.

Annonce du Dr Marquis de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avisant sa clientèle de lui faire parvenir le courrier au bureau de poste de Rivière Ouelle. [Source : Le Journal de Québec, 1844]

Dans une lettre adressée au Journal de Québec, en date du 3 septembre 1844, un « habitant de Sainte-Anne » se plaint de la « rusticité, de l'impolitesse et de la mauvaise obligeance du maître de poste, M. Piuze, que M. Stayner veut absolument que nous gardions. Si vous saviez ... ce que cet homme rustre nous fait souffrir chaque fois que nous sommes forcés de transiger avec lui. J'espère que M. le maître général des postes se rendra à l'évidence, et qu'il fera justice à Sainte-Anne-de-la-Pocatière ». Un autre intervenant, le Dr Marquis, futur maître de poste de Sainte-Anne, « informe ses amis et toutes personnes qui pourraient avoir à correspondre avec lui, qu'il ne recevra aucune lettre non affranchie, par le bureau de poste de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenu par Maître Rémi Piuze. Elles devront lui être adressées au bureau de poste de la Rivière Ouelle ». Un autre résident, J.O. Terral, se plaint aussi de la conduite du maître de poste au député-maître-gé-

Les débuts de la poste à Ste-Anne-de-la-Pocatière..

néral de la poste. Il stipule entre autre que M. Piuze n'est pas constant dans la tarification des missives que ce dernier fait parvenir et reçoit du Haut-Canada et de l'Angleterre .

Plusieurs tentatives avaient été faites auprès de T.A. Stayner pour remédier à ces inconvénients, mais ce dernier stipulait que lorsqu'il avait fallu trouver un maître de poste, seul Maître Piuze était habilité à tenir ce bureau et qu'il ne pouvait priver ce dernier de sa situation sans son consentement. Comme son prédecesseur, le maître de poste bénéficiait de la franchise postale jusqu'en 1841. C'est à cette date que la franchise postale fut abolie et remplacée par une compensation financière. Dans une lettre adressée aux commissaires nommés pour faire une enquête sur la poste en 1840, Piuze mentionne qu'il a reçu la somme de £2-1-10 comme commission pour la période du 5 juillet 1839 au 5 juillet 1840 et qu'il a eu « l'avantage d'envoyer et de recevoir, franc de port, des lettres et paquets jusqu'au double et d'un demi once ». Dans une seconde missive au Comité, il ajoute envoyer environ 90 lettres par année en vertu du privilège d'affranchissement et en recevoir autant ! Il précise aussi qu'il est abonné à trois journaux et que son privilège d'affranchissement correspond à environ six Louis. L'on pourra constater que malgré le faible revenu pour le travail de maître de poste, l'avantage de bénéficier de la franchise postale pour un notaire est très opportun.

Finalement, les pressions exercées par les concitoyens de Maître Piuze ont raison de ce dernier et il en vient à démissionner de son poste. Dans une lettre envoyée au Secrétaire provincial, l'honorable Dominick Daly, à la mi-novembre 1845, Stayner mentionne qu'il désire relocaliser le bureau de poste près du Collège et demande à Son Excellence de bien vouloir lui recommander une personne pouvant occuper ce poste et habitant dans ce secteur du village. Il quittera son poste de à l'hiver ou le printemps 1846. Rémi Piuze décédera, à Sainte-

Anne-de-la-Pocatière, le 13 juillet 1867.

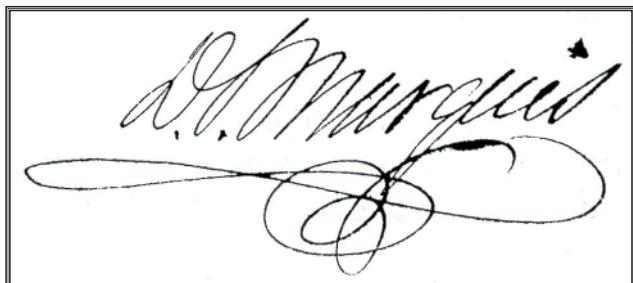
Le Dr David Solyone Marquis

Le curé François Pilote (1811-1886), alors directeur et procureur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, connaissait bien le malaise suscité par l'emplacement du bureau. Il écrit au Secrétaire provincial afin de recommander le Dr Marquis, qu'il décrit comme « un citoyen honorable, sur la loyauté et les qualifications duquel je puis rendre le meilleur témoignage. Je me flatte donc que dans l'intérêt de l'intéressant village de Sainte-Anne, vous voudrez bien attirer la bienveillante attention de ce monsieur pour lui confier l'office important de maître de poste ». En l'absence d'une autre recommandation, Son Excellence recommanda donc à T.A. Stayner que le Dr Marquis agisse comme maître de poste.

Le Dr Marquis fut nommé maître de poste au printemps 1846, probablement en avril. Dans un rapport précédent, Stayner précise que le maître de poste recevra environ £2-10/ sterling par année. Il avait épousé Flore Martineau, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 12 septembre 1843. Le Dr Marquis étant un homme très occupé, il délègue à un subalterne la majorité de ses devoirs de maître de poste. Pendant plusieurs années, l'inspecteur postal du district de Québec, W.H. Griffin, demande au Dr Marquis de lui transmettre trimestriellement ses recettes postales – obligation de tout maître de poste. Devant ses refus constants, Stayner n'a d'autre choix que de démettre le Dr Marquis de ses fonctions. En janvier 1850, il demande donc à Son Excellence de lui recommander à nouveau une personne capable de remplacer ce dernier pour cause de refus à payer les arriérés d'environ £9. Une série de correspondances entre divers intervenants se met en branle. Le Secrétaire provincial écrit à P.C. Marquis, membre du parlement provincial à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, afin de lui désigner « quelqu'un à nommer maître de poste en remplacement de D.S. Marquis, démis pour

Les débuts de la poste à Ste-Anne-de-la-Pocatière..

refus de payer le montant des recettes au Département ». La réponse ne se fait pas attendre et P.C. Marquis l'informe que « le retard que le Docteur Marquis a mis dans sa randance de compte vient de ce qu'il a mis trop de confiance dans un député qu'il avait mis pour recevoir les lettres quand le courrier passe, car la profession du Docteur ne lui permet pas de se trouver au bureau à chaque fois que le courrier passe ». Il ajoute que depuis qu'il s'est aperçu de la négligence de son député, il l'a remplacé par un



Signature du Dr Marquis en date du 14 août 1846. [Source : Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, La Pocatière]

autre qui est digne de confiance et qui satisfera aux besoins du Docteur et à la bonne marche du bureau de poste. En conséquence, « par la sollicitation des messieurs de la place », il demande que le Docteur continue « de se charger du bureau de poste si vous avez la bonté de lui accorder votre confiance pour l'avenir ». L'honorable Amable Dionne (1781-1852), député de Kamouraska et représentant du Bas-Canada au Parlement de la province du Canada, appuie et reprend les mêmes explications que son collègue. Il ajoute que «

les habitants et les hommes d'affaires de la paroisse doivent beaucoup au Dr Marquis depuis qu'il tient le bureau des postes » et il recommande à nouveau sa réinsertion comme maître de poste. Suite à toutes ces recommandations et à celle de Son Excellence, il semble que Stayner n'aie eu d'autre choix que de réintégrer le Dr Marquis comme maître de poste.

Le Dr Marquis demeurera responsable de la poste jusqu'en janvier 1854. Il est décédé, à Sainte-Anne-la-Pocatière, le 19 janvier 1854 à l'âge de 34 ans et 2 jours. Il fut remplacé par Joseph Dionne.

Importance du courrier et route postale

Au cours de la période 1842 à 1848, les responsables de la poste tiennent des statistiques sur le nombre de lettres reçues pour chaque bureau de poste du Canada. Le bureau de Sainte-Anne-de-la-Pocatière reçoit en moyenne 572 missives par années en plus des journaux et colis. Il s'agit donc d'un petit bureau de poste qui est comparable à ceux d'autres villages, comme St-André, Cacouna, Trois-Pistoles et Sainte-Luce, de la région administrative du Bas Saint-Laurent.

Lors de l'ouverture du bureau de poste en 1831, le transport du courrier se faisait une fois par semaine le long de la route Québec-Halifax. Avec l'ouverture d'un bureau de poste au Lac Témiscouata, en 1839, cette partie de la route Québec-Halifax put être sillonnée à raison de deux fois par semaine. Finalement, différentes pressions officielles furent exercées par les paroisses de cette région en 1846 et la proposition de trois malles par semaine fut autorisée par le General Post Office de Londres, le 19 juin 1846.

Moyenne du nombre de lettres reçues par semaine							
1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	Moyenne
8	10	9	13	11	10	13	11

Marques postales

Le bureau de poste de Sainte-Anne-de-la-Pocatière utilisa une marque manuscrite dès l'ouverture du bureau en 1831. Nous n'avons pu retracer de courrier où cette marque aurait été apposée comme le voulait les directives de la poste.

Les débuts de la poste à Ste-Anne-de-la-Pocatière..

Un premier marteau de type « double cercle » fut expédié par Stayner à Rémi Piuze, en 1833. Cette oblitération a été utilisée jusqu'en 1854 lorsqu'elle fut remplacée par une marque de type « cercle brisé » (type R-6 selon Campbell). Toutefois la particularité de ce premier marteau pouvait se lire de l'anglicisme « Saint-Anne-La-Pocataire L.C. ». Il n'a jamais été corrigé à son nom réel. On le retrouve en couleurs noires et rouges. La date était toujours inscrite à la main.



Oblitération de type « Double cercle » utilisée au bureau de poste de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1833 à 1854.
[Source : Bulletin d'histoire postale et de marcophilie, numéro 54, 1995, page 9.
Collection Faucher-Poitras]

Feuille de temps et de route pour le transport du courrier entre Québec et Frédéricton pour la malle du 13-17 septembre 1847. [Source : BAC, RG3, volume 1007, dossier 6, Time Bill from Quebec to Fredericton, 13-17 September 1847]